

COMMUNIQUE

Appel à candidatures pour la session du Parlement Francophone des Jeunes (PFJ) 2017

Luxembourg, 06 – 11 juillet 2017

[Assemblée nationale de la République de Maurice en collaboration avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)]

Dans le but de susciter la création et le renforcement des Parlements nationaux des Jeunes au sein des sections membres de l'espace francophone, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie en collaboration avec l'Assemblée nationale de la République de Maurice, lance un appel à candidatures pour la sélection de deux candidats (**une fille et un garçon**) pour participer à la session du Parlement Francophone des Jeunes (PFJ) 2017, Luxembourg, du 06 au 11 juillet 2017.

L'APF prendra à sa charge les frais de déplacement (avion aller-retour en classe économique), d'hébergement dans un hôtel, de restauration et transports surplaces des deux candidat(e)s durant leur séjour à Luxembourg.

LES THEMES RETENUS

A. Quel est votre Parlement francophone des jeunes (PFJ) idéal?

Sous-thème indicatives pour guider la réflexion des jeunes:

- **Quelles actions proposez-vous pour que le PFJ soit mieux entendu au sein des instances de l'APF et des diverses organisations de jeunesse?**
- **Quelle articulation souhaitez-vous donner au PFJ dans ses relations avec les parlements nationaux de jeunesse (PNJ)?**

B. Le jeunesse francophone et l'entreprenariat numérique: «Enjeux et défis».

C. Comment l'éducation peut-elle contribuer à la prévention de la radicalisation?

D. Comment concilier Etat de droit et lutte contre le terrorisme?

PROFIL DES CANDIDATS

Les candidats doivent –

- **être âgés de 18 à 23 ans;**
- **parler et écrire le français;**
- **avoir suivi ou suivre un cursus scolaire ou universitaire ou provenant de l'enseignement professionnel ou de l'apprentissage; et**
- **appartenir à un mouvement de jeunesse, associatif ou de solidarité.**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature qui devra parvenir aux sections comprendra obligatoirement les éléments suivants:

- **Une photo récente;**
- **La photocopie de la première page du passeport en cours de validité;**
- **Une fiche d'état civil;**
- **Une preuve d'inscription dans un établissement d'enseignement secondaire, supérieur, professionnel ou d'apprentissage;**
- **Un descriptif du cursus universitaire ou scolaire avec mention éventuelle des diplômes obtenus;**
- **un justificatif de l'appartenance à un mouvement de jeunesse, associatif ou de solidarité;**
- **un curriculum vitae;**
- **un texte dactylographié de quatre pages sur le thème retenu.**

PROCEDURES DE SELECTION

Les candidat(e)s doivent déposer avant le **31 mars 2017** leur dossier de candidature à l'Assemblée nationale de la République de Maurice adressée au Secrétariat, Assemblée nationale, Hôtel du gouvernement, Port Louis, dans une enveloppe avec l'inscription "**Demande de candidature pour PFJ**".

Les candidat(e)s retenu(e)s lors de la présélection seront informé(e)s par courriel ou téléphone avant le **05 avril 2017** pour une participation à une épreuve de sélection orale.

Ce communiqué peut être consulté sur notre site web au –

<http://mauritiusassembly.govmu.org>

**Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
PORT LOUIS**

24 mars 2017